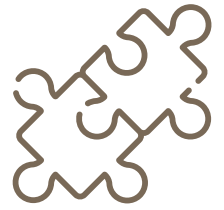


LES

NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°25

JUIN - AOÛT 2025



P. 12-13

**UNE VILLE
SPORTIVE**

P. 6

**UN ÉTÉ À LA
CHAPELLE
NOTRE-DAME**

P. 7

**OÙ MANGER À
CHÂTELAUDREN-
PLOUAGAT ?**

P. 20

**LES MISSIONS
DE LA POLICE
MUNICIPALE**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE
VIE ASSOCIATIVE
COMMERCE & ARTISANAT
VIE SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE
SPORT
TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT
SOCIAL

17 URBANISME

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

20 INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ
ÉTAT CIVIL
VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatinas,
Chers kastellgatins,

Notre commune de Châtaudren-Plouagat peut s'enorgueillir d'un tissu associatif particulièrement dynamique, notamment dans le domaine sportif. Les excellents résultats de nos clubs locaux, tout comme ceux de nos habitantes et habitants qui brillent dans leur discipline en dehors de la commune, en sont la preuve éclatante.

C'est avec fierté et reconnaissance que la municipalité les a honorés lors d'une cérémonie organisée le samedi 14 juin dernier (voir page 5).

Le sport amateur, qu'il soit pratiqué en équipe ou individuellement, permet à chacun de vivre sa passion, de maintenir sa forme physique et mentale, et de tisser des liens. Bien loin des stéréotypes du sport professionnel, les clubs amateurs, encadrés par des bénévoles dévoués, sont de véritables piliers du lien social et du bien-être collectif.

C'est pourquoi la commune tient à les accompagner au mieux, tant sur le plan financier, matériel que logistique.

Le sport, c'est l'école du dépassement de soi, de l'exemplarité, du goût de l'effort, de l'esprit d'équipe, et du respect des règles.

Deux grandes préoccupations y trouvent naturellement leur place :

- La recherche du bien-être et d'un équilibre personnel,
- L'affirmation de la sociabilité.

De par mon ancienne expérience personnelle, en tant qu'éducateur bénévole dans un club pratiquant un sport collectif, j'ai pu me rendre compte des bienfaits du sport auprès de nos jeunes concitoyens. Ensemble ils découvrent la vie de groupe, l'effort individuel mais aussi collectif menant à la réussite de l'équipe. Le sport peut sans aucun doute être utile à l'action sociale. Les clubs ou associations de notre commune font partie de cette action. Leur rôle auprès des enfants, des adolescents voire même des adultes peut aider chacun-e à son intégration, sa socialisation. En bref, à l'apprentissage du vivre-ensemble.

À Châtaudren-Plouagat, c'est près d'une dizaine d'associations sportives communales ou intercommunales qui accueille, accompagne et encadre près de 1 000 licenciés, enfants et adultes. Le Football Club Plouagat Châtaudren Lanrodec et l'ALS Plouagat Handball, qui réunissent à eux seuls plus de 650 pratiquants, peuvent compter sur l'engagement de plus de 100 bénévoles. Ces clubs, comme tous les autres, ont besoin d'infrastructures de qualité et d'un soutien financier à la hauteur de leur mission. C'est pourquoi les subventions, communales et intercommunales, sont inscrites chaque année à nos budgets (20 562 € pour 2025).

Cependant, dans un contexte budgétaire national incertain, nous devons rester vigilants. Une réduction des aides de l'État aux collectivités, aux associations sportives ou culturelles



Châtaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtaudren-Plouagat
1 place de la Mairie 22170 Châtaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban, Yves Brault

Date de bouclage : Mardi 17 juin

Maquette : RoudennGrafik

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Patrick Solo, Patrick Martin

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Alexandre Lamoureux, Isabelle Le Chanu, écoles, associations

aurait un impact direct sur la vie locale. Pourtant, il est essentiel de reconnaître que le sport, par les bienfaits qu'il procure à la santé physique et mentale, doit contribuer aussi, à sa manière, au redressement des comptes de notre sécurité sociale.

Vos élus continueront de soutenir activement nos associations, qui jouent un rôle si fondamental dans la vie communale.

Je n'oublie pas non plus celles et ceux

qui pratiquent leur sport en dehors de notre territoire, faute parfois d'une offre locale. La municipalité suit leurs parcours avec attention et accorde une subvention aux enfants, lorsque la discipline choisie n'est pas présente à Châtaudren-Plouagat.

Alors que la saison 2024-2025 touche à sa fin, viendra le temps des bilans, individuel et collectif. Mais il faudra surtout préparer la saison à venir pour continuer à porter haut les couleurs de nos clubs et de notre commune au ni-

veau départemental, régional, national, voire international.

Je vous souhaite de vivre encore de merveilleux moments de sport et de profiter pleinement de l'été à venir pour recharger vos batteries.

Sportivement.

Patrick Solo,
adjoint au maire
délégué au développement sportif,
à la vie associative et locale
et à la jeunesse



AGENDA

JUSQU'AU 5 JUILLET

Plumes & Calames
Exposition de Patrick Cutté
Médiathèque Parenthèse

DU 28 JUIN AU 29 NOVEMBRE

J'ai 10 ans, j'ai 100 ans
Évènement anniversaire au
Petit Echo de la mode
Programme sur www.petit-echo-mode.fr

DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT

Visite du terrarium de Kerdanet
Tous les jours de 14h à 18h30
Mardi, mercredi, samedi,
dimanche et jours fériés de
10h à 12h30

VENDREDI 4 JUILLET

Conseil municipal
20h – Mairie déléguée de
Plouagat

LUNDI 7, 14, 21 ET 28 JUILLET

Animation sportive
par l'association
Moov'Attitude
Renforcement musculaire de
19h15 à 20h (4 €)
Zumba de 20h15 à 21h15
(5€ la séance, 8€ les deux
séances)
Salle communale de
Plouagat

DIMANCHE 13 JUILLET

Repas de rue
Tickets repas en vente
chez les commerçants
participants
Animation musicale à partir
de 19h
Feu d'artifice – 23h – Plan
d'eau de Ponéden

LUNDI 21 ET 28 JUILLET, 4 ET 11 AOÛT

Initiation aux danses bretonnes
par l'association
Les danses du Leff
à partir de 18h devant la salle
des fêtes Jean-Le-Cuziat

LUNDI 28 JUILLET ET 4 AOÛT

Marché estival animé
Place de la République

MERCREDI 30 JUILLET

Chaplou fait son cinéma
Place de la République
Projection de Coco à partir de
21h30. Entrée entre 3 et 6 €

JEUDI 24 JUILLET ET 21 AOÛT

Je pêche mon premier poisson
de 14h30 à 16h30 à l'étang
de Châtaudren
Renseignements au
02 96 50 60 14
ou contact@maisonpechenature.com

DIMANCHE 17 AOÛT

Couleurs de Bretagne
Châtaudren - Inscriptions
en mairie dès 9h

DU 22 AU 24 AOÛT

Attrap'sons #5
Billetterie sur attrapsons.fr
Village ouvert à tous samedi
de 11h à 18h et dimanche de
11h à 17h

VENDREDI 29 AOÛT

Conseil municipal
20h – Mairie déléguée de
Plouagat

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

DU MERCREDI 3 AU DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Visite du terrarium de Kerdanet
Mercredi et week-end de 14h
à 18h

DU 12 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

Rétrospective
Exposition de Michel Batt
Médiathèque Parenthèse

**SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS**

**RETROUVEZ
TOUT L'AGENDA
SUR LE SITE
DE LA VILLE ET
SUR L'APPLI MOBILE
INTRAMUROS**

Retour en images sur...



À LA MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE

La saison 2024/2025 de la médiathèque Parenthèse se termine après avoir accueilli les expositions de Gaël Rouxville (photo) et Patrick Cutté, visible jusqu'au 5 juillet. Les artistes ont partagé avec les curieux à l'occasion de rencontres et d'ateliers.



IL Y A 80 ANS...

La Seconde Guerre mondiale prenait fin le 8 mai 1945. À l'occasion du 80^e anniversaire de l'armistice, la municipalité, les élus du conseil municipal des jeunes, les associations des anciens combattants et habitants se sont réunis jeudi 8 mai pour commémorer cette période tragique de l'Histoire.



LE LOTO DE L'EHPAD

Jeudi 8 mai, l'EHPAD de Châtaudren-Plouagat a convié les joueurs à une après-midi loto animée par Jacky. Un événement apprécié par tous, pendant lequel les heureux gagnants se sont partagés 3 440 € de bons cadeaux !

UNE COURSE DE BATEAUX SUR L'ÉTANG

Le concours de modélisme naval s'est déroulé sur l'étang de Châtaudren dimanche 27 avril. Les concurrents, nombreux, ont pu profiter d'un temps idéal pour élaner sur le plan d'eau leurs bateaux miniatures sous le regard impressionné des curieux.



DES NAISSANCES PAR DIZAINE

Samedi 25 mai, elles étaient 35 familles à avoir été conviées à la cérémonie des bébés de l'année. Hé oui : ce sont 35 bébés kastellgatins qui ont vu le jour en 2024 ! Les parents ont reçu les vœux de félicitations de la municipalité, avant de se voir offrir deux bons cadeaux : l'un à valoir chez les commerçants de la commune, le second valant un an d'abonnement à la médiathèque Parenthèse.

Une ville de champions !

5



TOURNOI DE L'ÉCOLE DE FOOT

Samedi 17 mai, le traditionnel tournoi de l'école de foot organisé par le FCPCL s'est déroulé au stade Coco-Michel sous un temps radieux. Si le fair-play a été de rigueur, les enfants n'ont pas boudé leur plaisir devant les démonstrations de jonglage et de dribbles par un freestyler. Bravo aux bénévoles pour l'organisation de cette belle journée festive !



UNE SAISON PLEINE D'ÉMOTIONS POUR L'ALS PLOUAGAT HANDBALL

La saison de l'ALS Plouagat Handball s'est terminée samedi 24 mai par la victoire à domicile de l'équipe SF2 qui lui permet de terminer 8e. L'équipe de SF1, privée de dernier match face à Rouen qui a déclaré forfait, termine également 8e et continuera en Nationale 2 l'année prochaine. Une très belle saison pour tout le club, marquée par l'investissement des joueuses, des dirigeants et de bénévoles.



LE FCPCL EN R3

Cette saison, les joueurs du FCPCL n'ont pas arrêté de mettre des étoiles dans les yeux de leurs supporters. Si toutes les équipes ont réalisé une année exceptionnelle, l'équipe A, menée par Romain Gicquel, a participé au 5^e tour de la Coupe de France, battue par Locminé (N2), avant d'atteindre les demi-finales de la Coupe départementale, éliminée aux tirs au but. L'équipe fanion accèdera à la ligue de Bretagne (R3) à la rentrée après avoir obtenu la première place en championnat de D1.



DE BEAUX RÉSULTATS À LA CHÂTELAUDRINAISE !

Le club de tennis de table termine la saison du championnat départemental en beauté, avec deux de leurs trois équipes qui montent en division supérieure : l'équipe 1 passant en D1 et l'équipe 2 en D2. Profitez du dynamisme du club en venant gonfler ses rangs dès la rentrée prochaine !

Renseignements via lachatelaudrinaset@gmail.com ou sur Facebook

LES SPORTIFS À L'HONNEUR

Samedi 14 juin, la municipalité mettait à l'honneur les sportifs et sportives de l'année, et les bénévoles impliqués dans les associations sportives locales.

Sheynell Bouferma-Friob (twirling), Axel Le Tyrant (cyclisme), Naïs Jouan (course solidaire), Maélann Bocquillon (pétanque) ont été récompensés de leurs résultats sportifs exceptionnels, comme l'équipe A du FCPCL, représentée par Sébastien Jouan, président, et Romain Corvaisier, le capitaine. De leur côté, Soizig Le Bescont, Jacques Bourdais et Bernard Hélary ont été remerciés pour leur engagement bénévole de longue date dans le monde sportif.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtaudren-Plouagat et sur www.chataudren-plouagat.fr

Comité de jumelage

Lundi 9 juin, la Ville accueillait une délégation de Lenggries, venue découvrir la Bretagne et les 5 communes jumelées. Cette visite sous le soleil a été l'occasion d'échanger autour de la gestion de la commune, de son fonctionnement et de ses instances.



L'agenda de Falaises d'Armor

Cet été, l'office de tourisme organise des balades commentées de la ville :

- Châtaudren SENS dessus dessous : un parcours sensoriel ludique pour toute la famille, les vendredi 25 juillet et 8 août.
- À la découverte de Châtaudren : les vendredi 27 juin, 18 juillet, 1^{er} et 29 août, et 12 septembre.

PLUS D'INFOS

Sur réservation. Départ à 14h du Petit Écho de la Mode.

www.falaisesdarmor.bzh

PATRIMOINE

Cet été à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

La période estivale est l'occasion de mettre en valeur la chapelle Notre-Dame-du-Tertre, l'un des joyaux du patrimoine local.

VISITE GUIDÉE

Des visites guidées de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre sont organisées du 1^{er} juillet au 31 août. Cette année, c'est Camille Garcia qui vous livrera tous les secrets de ce monument classé au patrimoine historique. Des ateliers de pratique artistique, gratuits et pour tous les âges, autour de l'enluminure et des chimères sont proposés en matinée : retrouvez le programme sur le site de la ville.

Horaires :

- Lundi et samedi de 14h30 à 18h
- Du mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h
- Ouverture exceptionnelle dimanche 31 juillet et 11 août

LA PROGRAMMATION PAR LES AMIS DE LA CHAPELLE ROUGE

L'association Les Amis de la Chapelle Rouge organise :

- un nouveau concert du duo Les Origins, samedi 12 juillet à 20h. Accueilli l'été dernier, ce duo guitare-voix vous fera voyager à travers les standards du folk et du gospel. Tour à tour emprunts de légèreté, de nostalgie ou de gravité, le répertoire navigue entre folk songs et musiques du monde. Participation au chapeau.



- Une exposition de peinture d'Evelyne Coadou, du 15 août au 15 septembre, qui vous fera voyager à travers mythes, légendes, paysages et animaux. Ne manquez pas les portraits d'oiseaux dont la légèreté s'accorde avec celle de l'aquarelle.

EXPOSITION MUSICALE RÊVES DE PAPIER

Du vendredi 1^{er} au dimanche 10 août, la chapelle accueille l'exposition multidisciplinaire proposée par l'association Kerian & Co et Sarah Roch. Cette dernière exposera ses créations en papier kraft, primées lors de nombreuses expositions, notamment au Grand Palais à Paris. Elle sera accompagnée d'un ensemble de trois musiciens qui interpréteront des œuvres du répertoire classique, deux fois par jour.

Les curieux et férus de technologie pourront faire apparaître, à partir de leur téléphone portable, une mascotte qui agrémentera de façon ludique l'univers poétique et féerique de Sarah Roch. Des animations en réalité augmentée permettront de découvrir les œuvres autrement.

La Reinette du Châté

L'association Mémoire du Châté vient de publier le deuxième numéro de la Reinette du Châté, gazette permettant de se replonger dans l'histoire de la commune. Cette édition rend hommage à Yvon Le Cuziat, s'intéresse aux coiffes de l'époque, aux métiers exercés à l'imprimerie du Petit Écho de la Mode et raconte l'histoire du cheval miraculé.

Attention, le nombre d'exemplaires est limité ! Vendue 5 € et à retrouver auprès de l'association (présente le jeudi après-midi à la mairie déléguée de Châtaudren) ou à la Maison de la presse.





ANIMATION

Le comité d'animation kastelgatin fête ses 1 an !

L'assemblée générale du comité d'animation kastelgatin s'est tenue samedi 12 avril dernier.

Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de sa première année de fonctionnement, avec le succès renouvelé du repas de rue et l'organisation d'une potée lors de la Grand'foire du Châté. Ces deux événements seront également les deux temps forts de 2025 : prévus dimanche 13 juillet pour le repas de rue et lundi 27 octobre pour la potée de la Grand'foire du Châté. Un vide greniers est envisagé pour 2026.

Suite à l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration, un nouveau bureau a été constitué : Maryse Le Du reste présidente, Pascal Martin

vice-président, Aline Gaultier secrétaire, Jacqueline Baudry secrétaire adjointe, Nicole Charlot trésorière. Serge Bonnaud, Christine Calvez, Denis Le Bonniec et Roger Le Roch sont également membres, comme deux élues municipales, Alexandra Le Breton et Géraldine Le Lay.

Toutes les personnes souhaitant s'investir dans l'animation de la commune sont les bienvenues.

CONTACT

Le comité d'animation kastelgatin
comitedanimationkastelgatin@gmail.com



Scrabble à l'amicale laïque de Plouagat

Envie de jouer au Scrabble ? L'amicale laïque de Plouagat vous accueille tous les lundis de 14h à 18h, y compris pendant les vacances scolaires, à la salle communale de Plouagat. L'ambiance est ludique et le but est de s'amuser. Une pause-café et un goûter agrémentent l'après-midi.

Les deux premières séances d'essai sont offertes. La cotisation annuelle, de moins de 20 €, est ensuite demandée.

Renseignements
au 06 10 98 27 68

Le chemin de l'espoir

Le chemin de l'espoir est une association d'entraide en direction de personnes dépendantes à une ou plusieurs addictions et à leur entourage. Elles y trouveront accompagnement, écoute, soutien, remobilisation et orientation.

Suite à l'assemblée générale réalisée en février, les nouveaux membres du bureau sont (photo) :

1^{er} rang : Stéphanie Mevel Secrétaire, Madeleine Garnier, Marie Claire Treussard Présidente d'honneur,
2^{ème} rang : Noël Le Faucheur Trésorier, Jean Garnier, Thierry Meslin Vice-président,
Dernier rang : Bernard Hazard, Cordélia Grot Présidente



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



RESTO

OÙ MANGER À CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ?

S'attabler aux restaurants

AU RÉTRO

7 place de la République
02 96 78 02 85

Du mardi au vendredi de 12h à 14h et de 19h à 21h, vendredi et samedi de 19h à 21h30



L'AUBERGE DU GOËLO

1 rue Saint-Magloire
02 96 74 33 14

Du mardi au samedi midi, vendredi et samedi soir

LA CRÊPERIE DU LEFF

2 rue Aribart
02 96 74 33 57

Du vendredi au dimanche, midi et soir, sur réservation



LE GOUÉJAN

Lieu dit Gouejantrolo
02 96 93 50 03

Du mardi au jeudi de 10h30 à 14h, vendredi de 10h30 à 19h, samedi et dimanche de 11h à 22h

CHEZ GEORGETTE

1 place du Général-de-Gaulle
02 96 94 57 21

Lundi de 9h30 à 18h, mercredi, jeudi de 10h à 18h, vendredi et samedi de 10h à 22h30, dimanche de 10h à 19h

LE SHANDRANI

33 place de la République
02 96 93 16 42

Du mardi au dimanche de 12h à 15h, le jeudi de 18h30 à 21h30, le vendredi de 18h30 à 22h, le samedi de 18h30 à 22h30



LE RELAIS DU LEFF

2 place des sapeurs pompiers
02 96 74 10 33

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

LE TRISKEL

Rond-point du Radénier
06 45 22 66 43

Lundi de 6h30 à 14h30 et de 17h30 à 21h45, du mardi au jeudi de 6h à 14h30 et de 17h30 à 21h45, vendredi de 6h à 15h

GRILL KEBAB

26 place de la République
09 53 72 48 23

Du lundi au samedi de 11h30 à 14h et de 17h30 à 22h30. Dimanche et jours fériés de 17h30 à 22h30

LE MOULIN BLEU

81 rue de la gare
02 96 79 50 30

Du lundi au samedi de 12h à 14h

LA PIZZERIA...

19 place de la République
02 96 74 33 62

Mercredi et jeudi de 10h30 à 14h et 17h30 à 21h30, vendredi et samedi de 10h30 à 14h et de 17h30 à 22h, dimanche de 10h30 à 13h30 et de 17h30 à 21h30 – Vente à emporter





Manger sur le pouce dans les brasseries

LE DOUZE

1 Kertédevant - 02 96 93 91 62

Du mardi au mercredi de 15h à 21h, jeudi de 15h à 22h, vendredi/samedi de 11h à 00h

LA RIPOSTE

27 place de la République

02 96 74 47 23

Mardi et mercredi de 16h à 21h, jeudi de 16h à 23h, vendredi et samedi de 16h à 1h, dimanche si fête locale.

Sans oublier les boulangeries

MAISON VINCENT

17 place de la République

02 96 74 10 61

Du lundi au samedi (fermée le mardi) de 7h à 19h30, dimanche de 7h à 13h



BOULANGERIE MENIER

22 place de la République

02 96 74 10 20

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

LE FOURNIL DU ROCHER

8 la Grand Rue

02 96 74 20 70

Du mardi au samedi de 7h15 à 13h et de 14h30 à 19h30, dimanche de 7h30 à 12h30

FOODY BREAD

Rond-point du Radenier

09 83 94 24 34

Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30
Le samedi de 7h à 16h

Elles ont déménagé

- **Le salon de tatouage Charl'Ink** est à retrouver au 27 place de la République (dans la galerie de la brasserie La Riposte). Rendez-vous au 06 81 89 44 01.
- **Le salon de coiffure mixte Julie C.** s'est installé dans la zone commerciale de Kertedevant. Prise de rendez-vous sur planity.com ou au 02 96 74 20 16.

Elles viennent de s'installer



Chez Simone

Jusqu'à fin septembre, tous les mercredis après-midi, les gourmands pourront profiter des glaces à l'italienne et des bubble waffles de Chez Simone. Impossible de manquer le camion rose de Laure, garé à proximité du camping de l'étang, à côté de la volière. À noter : le parfum des glaces proposées change toutes les semaines !

CONTACT

Chez Simone

Tous les mercredis après-midis au bord de l'étang de Châtaudren
Facebook - @chez Simone



Le cellier d'Astrid

Astrid vous accueille dans son cellier et vous propose vins, spiritueux, épicerie fine et cadeaux. Le tout avec des produits français, voire hyper locaux pour certains. Cette passionnée de vin à l'accent chantant vous fera découvrir des petits producteurs qu'on ne retrouve pas ailleurs. Et ce, à tous les prix !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CONTACT

Le cellier d'Astrid

43 rue Pasteur
du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h



Foodtrucks

Retrouvez le planning des foodtrucks sur la commune dans le bulletin municipal n°24 (page 7).

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : **Ville de Châtelaudren-Plouagat** et sur www.chatelaudren-plouagat.fr

Dansons au-delà des contes

Depuis le début de l'année 2025, l'ensemble des élèves du cycle 2 du site de Châtelaudren a bénéficié de cours de danse pendant 12 heures (4 demi-journées par classe), accompagné de Constance et Zoé, artistes de la compagnie Grégoire and Co.

Les élèves et les enseignantes ont présenté le spectacle à leurs familles le samedi 22 mars pour le plus grand plaisir des parents de l'école publique. Ce spectacle, intégré dans le festival Leff Dance, était l'aboutissement d'un projet d'éducation artistique et culturel pendant lequel les élèves ont découvert le Petit Écho de la Mode et ses coulisses.



Services péri-scolaires : inscrivez votre enfant dès aujourd'hui

Votre enfant va à l'école à Châtelaudren-Plouagat et profite des services périscolaires (garderie, restauration) ? Pensez à l'inscrire dès aujourd'hui sur le portail famille, accessible depuis le site de la ville : www.chatelaudren-plouagat.fr



Bourse des collèves : pensez-y !

Votre enfant est collégien ? Vous pouvez peut-être bénéficier d'une bourse des collèves. Pour en bénéficier, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser des plafonds, selon le nombre d'enfants que vous avez à charge. Les règles diffèrent selon que l'enfant est scolarisé dans un collège public ou privé ou au CNED. Au moment de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant au collège, vous pourrez consentir à l'étude automatique de votre droit à une bourse. Cet accord vaut demande de bourse. Dans le cas contraire, vous devrez faire votre demande de bourse en ligne entre le 1er septembre et le 16 octobre 2025 inclus.

PLUS D'INFOS

www.service-public.fr



Du côté de l'école publique

- 1 Une joie non dissimulée pour les enfants de maternelle : l'ALCP leur a financé deux nouveaux vélos, parfaits pour jouer dans la cour. Comme on dit, roulez jeunesse !
- 2 Fin mai, les élèves de CP ont participé au programme « Savoir rouler à vélo ». L'occasion d'apprendre à circuler en ville en toute sécurité.
- 3 La classe de Mme Picard est allée à la découverte des animaux de la ferme pédagogique de Pont-Melvez. Un moment plein de douceur pour les enfants !
- 4 Les classes de maternelle de Cécile Le Troadec-Domalin et de Corinne Marrec sont allées à Guingamp vendredi 6 juin. Les élèves ont bénéficié d'une séance au cinéma avant d'aller au marché acheter les ingrédients de leur déjeuner. La journée s'est poursuivie par la visite d'une exposition à Gwin Zegal et des jeux dans le parc.



1



2



3



4



1



2



3



3



3

Du côté de l'école Sainte-Thérèse

- 1 La kermesse s'est déroulée dimanche 18 mai : bonne humeur, sourires, soleil, convivialité, chants et danses étaient au rendez-vous de cette belle journée orchestrée par l'équipe de l'APEL. Bonus : les nombreux lots gagnés qui ont fait le bonheur des familles.
- 2 Mathieu de l'UGSEL est intervenu avec les CE/CM pour proposer des séances de course d'orientation : lecture de carte, orientation de la carte, recherche d'objets... Une belle découverte pour les enfants !
- 3 Stéphanie Apprioul est intervenue auprès des élèves de maternelle et de CP pour leur faire découvrir de nouveaux jeux, l'acrosport et des jeux de lancers divers.



SPORT

Une ville sportive

Les tables de ping-pong installées à l'entrée du plan d'eau de Ponéden et à l'étang de Châtelaudren au printemps marquent une nouvelle étape dans le développement des infrastructures sportives en libre-service de la ville.

Si le sport peut se pratiquer en club au sein des infrastructures de la ville, les kastellgatins et kastellgatines peuvent profiter d'équipements en accès libre toute l'année, pour tous les goûts.

Du sport en plein air

Des structures sportives extérieures permettent une pratique libre, individuelle ou collective, toute l'année :

- le city stade et le skate park, rue du stade (Plouagat) (1).
- le parcours santé, au plan d'eau de Ponéden, côte aux Goupils (Plouagat) (2).
- les tables de ping-pong, à l'étang de Châtelaudren et au plan d'eau de Ponéden (Plouagat) (3).
- l'allée de boules à côté de la salle omnisports de Plouagat.

- le plateau multisport du gymnase de Châtelaudren, rue des écoles (4).
- les terrains de football des stades Coco-Michel et Louis-Morice (5).
- l'anneau d'athlétisme près du collège Lucie-et-Raymond-Aubrac (Plouagat).

Sans oublier l'étang de Châtelaudren et le plan d'eau de Ponéden, parfaits pour la pêche. Les cartes de pêche sont disponibles à la maison de la presse.





3

Des circuits de randonnées

La commune est un point de départ de circuits de randonnée pédestre :

- le circuit d'interprétation du patrimoine de Châtelaudren (2,5 km) offre une promenade facile à la découverte du patrimoine local (6).
- le circuit du Petit Écho de la Mode, qui amène les randonneurs sur une boucle de 19km au départ de l'office de tourisme 7).

La ville est traversée par d'autres boucles de randos VTT, comme celle de près de 50km qui amène à proximité du bois d'Avaugour à St Péver. Retrouvez-les sur komoot.com.

Des animations par les associations locales

Cet été, profitez des animations sportives proposées par les associations de la commune.

L'association Moov'Attitude vous propose tous les lundis de juillet à la salle communale de Plouagat :

- Séance de renforcement musculaire de 19h15 à 20h (4 € la séance)
- Séance de Zumba de 20h15 à 21h15 (5 € la séance / 8 € les 2 séances)

L'association Danses du Leff vous invite à une initiation gratuite aux danses bretonnes, à partir de 18h à la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat de Châtelaudren les lundi 21 et 28 juillet et 4 et 11 août.



5



6



7

... et cyclistes

Les cyclistes les plus courageux pourront s'élancer sur la nouvelle boucle cyclo-touristique « Le tour du Leff » : pas moins de 110 km de circuit balisé pour découvrir les 27 communes de Leff Armor Communauté, avec un passage par le bourg de Plouagat.



Village seniors

Mercredi 23 avril 2025, près du rond-point des chênes, M. Hervé Bognoux et M. Jérôme Le Potier de la société Klima Promotion, ont officialisé le démarrage de la construction du village seniors en présence des futurs résidents et des élus. Aujourd'hui, onze des douze premières maisons qui seront livrées en juin prochain, sont déjà réservées. À terme, 24 maisons de type T2 et T3 à ossature bois avec un espace privatif seront livrées avec une cuisine toute équipée. Elles seront construites autour d'un îlot central qui comprendra une salle de réception avec chauffe-plat, permettant de recevoir la famille ou les amis, un bureau d'accueil et une conciergerie qui sera ouverte plusieurs demi-journées par semaine. « C'est un projet privé qui répond à un réel besoin sur notre commune », a indiqué M. le maire à cette occasion, « plusieurs de nos aînés, qui ne souhaitent plus rester chez eux mais qui ne sont pas prêts à intégrer un EHPAD, sont intéressés par cette formule. » Il a également rappelé que l'urbanisation telle qu'on la connaît aujourd'hui est finie et que l'accueil de nos anciens dans ce type de structure permettra de libérer des habitations pour les nombreux jeunes en recherche de logement.



Requalification de la rue de Mississippi

Mercredi 7 mai 2025, la commission d'appels d'offres s'est réunie pour retenir les entreprises qui vont aménager la portion de voirie qui va des feux tricolores du collège Lucie-et-Raymond-Aubrac au pont qui enjambe le Rudoré entre Plouagat et Châtaudren. Le marché était composé de trois lots.

L'entreprise EUROVIA a été retenue pour le lot 1, comprenant la voirie et l'aménagement de surface, pour un montant de 439 000 € TTC. Elle a également remporté le lot 2 qui prévoit la réfection du réseau d'eaux pluviales pour un coût de 300 000 € TTC. Le lot 3, la signalisation routière, a été attribué à IROISE SIGNAL pour 14 446 € TTC. Comme les autres communes, Châtaudren-Plouagat a été victime des restrictions de l'État. Sur un montant total de 753 446 € TTC, une dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) de 51 450 € a été obtenue.

La réfection du réseau d'eaux pluviales entre le Rudoré et le croisement de la rue du Claudren (en rouge) par l'entreprise Eurovia a débuté lundi 23 juin, avec une fin de chantier prévue le samedi 5 juillet. La seconde partie (en bleu), jusqu'au collège, sera réalisée à la suite et devrait être terminée fin juillet. L'aménagement de surface, les trottoirs et les places de parking, débutera mardi 26 août au collège pour se terminer fin novembre au Rudoré.

Pendant ces travaux, la circulation sera interdite dans la zone de chantier : des déviations seront mises en place par le Département, gestionnaire de la voie.

Programme voirie 2025

Le programme voirie 2025 est moins important que les années précédentes du fait de la requalification de la partie de la départementale 712, du collège à la rue Pasteur. L'entreprise SPTP a eu le marché pour un montant de 70 355 € TTC.

Les chantiers retenus sont :

- La route de Gouéjan au croisement de Maros
- L'entrée de l'entreprise LE DU
- Les abords de la salle des fêtes de Châtaudren
- La venelle de la place de la mairie de Plouagat

Un tronçon de la route de Goastero qui s'est affaissé au printemps sera rajouté au programme 2025.



TRAVAUX

Stade Louis-Morice : réaménagement des abords

Fin mai, l'entreprise BS2D a désamianté l'ancien foyer du stade Louis-Morice pour un montant de 7176 € TTC avant de procéder à son démontage pour un coût de 1440 € TTC.

EUROVIA est intervenue début juin pour réaliser les aménagements extérieurs : les noues pour l'évacuation des eaux pluviales, les enrobés, les places de parking et les voies conduisant aux terrains de foot et au nouveau club house.

Cette opération, dont le coût s'élève à 281 486,06 € TTC, devrait être terminée fin juillet.

L'entreprise Jo Simon de Ploudaniel en charge des aménagements paysagers

démarrera les travaux mi-juillet par le décompactage. L'ensemencement du gazon devrait être terminé fin juillet si le temps le permet. La clôture et le portail seront posés avant la rentrée. Le coût de ces travaux est de 87 568,44 € TTC.



SENIORS

Social

Accompagner les seniors dans leur recherche d'établissement

Depuis décembre 2024, le Département et l'Agence Régionale de Santé – Bretagne déploient la plateforme en ligne Viatrajectoire en Côtes d'Armor.

Ce nouveau dispositif facilite les recherches et les démarches d'inscription aux structures d'accueil pour les personnes âgées. Le site web Viatrajectoire est un service gratuit et sécurisé qui permet aux personnes âgées ou à leurs aidants de rechercher en ligne un établissement (EHPAD, résidence autonomie, unité de soins de longue durée, accueil de jour...) conforme à leurs critères géographiques, financiers et médicaux, et d'envoyer un dossier de demande d'admission unique.

PLUS D'INFOS

www.viatrajectoire.fr

Direction Personnes âgées personnes handicapées du Département des Côtes d'Armor - 02 96 62 62 22



- ✓ Un service national unique et gratuit
- ✓ Un recensement complet de l'offre
- ✓ Une démarche personnalisée et sécurisée
- ✓ Une inscription en quelques clics



Côtes d'Armor
le Département



Une convention de coopération entre les EHPAD

Début avril, au Petit Écho de la Mode, une convention de groupement de coopération sociale et médico-sociale (GSMS) a été signée par 23 établissements médico-sociaux, autonomes et indépendants, représentant 70 % des places disponibles sur le territoire du Trégor-Goëlo. Philippe Botherel, directeur du CCAS de Châtaudren-Plouagat, en a été nommé administrateur. Une aide financière de l'ARS (150 000 € sur trois ans) va permettre de développer la communication et de recruter un coordinateur de projets.

Fragile ou isolé ? Faites-vous connaître !

Les personnes, âgées de 65 ans et plus, vulnérables ou isolées sont invitées à se rapprocher de la mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. En cas de canicule, une aide régulière leur sera apportée.

Renseignements

02 96 74 10 84



Dossiers d'urbanisme

du 17 mars 2025 au 15 mai 2025

NOM	ADRESSE	OBJET
Déclarations préalables déposées		
M. BESSIERE Jonathan	4 Kermerrien	Garage
Mme JOUAN Julie	28 bis rue de la gare	Changement porte et fenêtre
Mme GUEVELOU Elise	9, place des Sapeurs Pompiers	Modification de façades
M. BONDU Noël	5, Venelle du Roc	Extension d'un maison d'habitation et pose d'un escalier extérieur
M. CAUDAN Eric	36, La Grand rue	Pose d'une clôture
M. REBOUSSIN Kévin	15, rue des Charmes	Construction d'un abri de jardin, d'un carport et d'une clôture
M. LE TALOUR Benoît	30, Runio d'en Haut	Remplacement des ouvertures
Mme GOMES SILVA Estelle	2, la Dosse	Remplacement des menuiseries
M. BRASSARD Hugo	35, rue du Général Leclerc	Réfection de toiture
LA MAISON DU SOLAIRE	1, Minguen	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme TOGNON Gaëlle	32, rue du Mississipi	Création d'une terrasse
Déclarations préalables accordées		
M. ROUSSEL Serge	4, rue des acacias	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. BOCQUEHO Denis	18 bis rue de la Gare	Transformation d'un garage en logement locatif
M. L'HOTELLIER Stéphane	2, Place des Sources	Terrasse sur pilotis
M. HOCHET Xavier	3, rue du Clos Fleuri	Agrandissement terrasse et création d'un garage
M. LE PAGE Yvon	Courtil du Reux	Abattage d'arbres
Mme RABOTEAU Yolande	28 Kerdanet	Élagage d'arbres
M. CHARLES Dominique	12A Côte aux Goupils	Abri de jardin et carport
EARL de Goas Pradenn	10, Côte de Kerhamon	Abattage d'arbres
M. BOUDER Laurent	9a allée des épinettes	Détachement de 3 lots à bâtir
Mme ECOBICHON Astrid	43, rue Pasteur	Modification de façade
AVEL THOR SOLAIRE	34, La Grand Rue	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
GNS ENERGIE	3, rue du Général Leclerc	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. TOQUET Henri	1, Place Saint-Vincent	Remplacement des menuiseries
VS Plouagat	Rue du Leshouarn	Détachement d'un lot à bâtir
EURL PPF 22	39, résidence des peupliers	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme MALVICINI Annie	15, rue de Goelo	Création d'un carport
M. SCOLOT Jacky	5, Kerhamon	Pose d'une pergola
Permis de construire déposés / en cours		
IMMALDI & Cie	Rue de Kerbouillen	Construction d'un magasin ALDI
SCI IDN IMMO	1, Place des Sapeurs Pompiers	Réalisation de 12 logements et un commerce
M. LEON Erwann	7, rue Notre Dame	Garage
SCI MEDICAL PASTEUR	2, rue Pasteur	Réaménagement et extension cabinet médical
M. COROUGE Laurent	49b rue Albert Le Rigoleur	Garage
M. MANCHERON Quentin	Lotissement " Le Parc Louis Aragaon"	Construction d'une maison individuelle
M. et Mme PRAT Jonathan et Manon	Leshouarn	Construction d'une maison individuelle
M. FABER François	1, Le Clos du Pont	Construction d'un box à chevaux
Permis de construire accordés		
SCI LAULLIV	ZA Le Radenier	Extension d'une boulangerie existante
M. RAOULT Romain	14, Kérouzo	Garage et abri
M. ZIEGLER Boris	Rue Neuve	Maison d'habitation et hangar
M. LE MAITRE Denis	La Gare	Rénovation, extension et création d'un carport
M. FLOCH Emilien	Lotissement " Le Clos Audren"	Construction d'une maison individuelle

Planning d'avancement du PLUiH

8 juillet 2025
Arrêt du PLUiH n°1

Septembre 2025
Arrêt du PLUiH n°2

Novembre 2025
Rapport d'enquête

Janvier 2026
Approbation

Juin à septembre Consultation des communes
et Personnes Publiques associées

Octobre 2025
Enquête publique

CONSEIL MUNICIPAL du 25 avril 2025

Étaient **présents** : O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN, S. LE BONHOMME, P. SOLO, S. MEVEL-RAULT, JM. LE PILLOUER, S. PHILIPPE, JP. LE VAILLANT, Y. BRAULT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, I. LE CHANU, G. LE LAY, C. CLAVIEN, J. MORO, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN, A. LE ROY

Absents représentés : Alain TREPARD donne pouvoir à Patrick SOLO

Absents : Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU, Thibault LE PROVOST

Secrétaire de séance : Sophie LE BONHOMME

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ EN CLASSE BILINGUE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE DES ÉLÈVES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le coût moyen par élève de maternelle et élémentaire bilingue : 1427,81 € par élève de maternelle bilingue et 413,30 € par élève d'élémentaire bilingue.
- autorise le Maire à émettre un titre de recette aux communes citées ci-dessous :

Communes	en maternelle	en élémentaire	Montants
St Jean-Kerdaniel	0	2	826,60
St Fiacre	0	3	1239,90
Lanrodec	3	2	5 110,03
Bringolo	1	1	1841,11

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe le montant de la participation communale à 1454,94 € par élève de maternelle.
- Autorise le Maire à émettre un titre de recette à la commune de St Jean-Kerdaniel pour 17 enfants, soit 24 733,98 € et un titre de recette à la commune de Bringolo pour 6 enfants, soit 8 729,64 €.
- Autorise le Maire à verser une participation communale à l'école Ste-Thérèse d'un montant de 37 729,26 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école maternelle publique de 1 397,38 € x 27 élèves scolarisés à Ste-Thérèse en maternelle résidant à Châtaudren-Plouagat.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe le montant de la participation communale à 458,72 € par élève d'élémentaire.
- Autorise le Maire à émettre un titre de recette à la commune de St Jean-Kerdaniel pour 28 enfants, soit 12 844,16 € et un titre de recette à la commune de Bringolo pour 12 enfants, soit 5 504,64 €.
- Autorise M. le maire à verser une participation communale à l'école Ste-Thérèse d'un montant de 28 508,63 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école élémentaire publique de 401,53 € x 71 élèves scolarisés à Ste-Thérèse en élémentaire résidant à Châtaudren-Plouagat.

BÉBÉS DE L'ANNÉE 2024 - ATTRIBUTION DE BON D'ACHAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde, à l'unanimité, l'attribution au(x) parent(s) présent(s) ou excusé(s) :

- d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € par enfant né en 2024 à utiliser auprès des commerçants de la commune à l'exception de Aldi, Carrefour et Point vert.
- d'un abonnement « Famille » gratuit d'un an à la médiathèque (à souscrire au plus tard au 30 juin 2026).

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX BASSE TENSION - AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - ZONE DE KERFIDY-SDE22

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. Martin, S. Le Bonhomme, J. Moro) :

- Le projet d'effacement des réseaux basse tension de Kerfidy présenté par le SDE22, la participation financière de la commune sur la base de l'étude s'élèvera à 29 600 €.
- Le projet d'aménagement de l'éclairage public de Kerfidy présenté par le SDE22, la participation financière de la commune sur la base de l'étude s'élèvera à 23 983,52 €
- Le projet de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques de Kerfidy présenté par la SDE22, la participation financière de la commune sur la base de l'étude s'élèvera à 26 500 €.

PONT DE LA COTE DES ÉPINETTES - CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN D'OUVRAGES D'ART DE RÉTABLISSEMENT DE VOIES COMMUNALES

La direction interdépartementale Ouest (DIR Ouest) a identifié un ouvrage d'art sur la commune qui doit faire l'objet d'une convention au titre de la Loi Didier. Il s'agit du passage supérieur de la VC2 qui franchit la RN12.

Selon une jurisprudence constante, les ponts appartiennent au gestionnaire de la voie portée, donc à la collectivité concernée dans les cas où la voie secondaire franchit la route nationale par-dessus (passage supérieur).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention qui permettra, si besoin, d'obtenir une participation financière de l'État pour des éventuels travaux sur la partie supérieure du pont.

TOURISME : PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - PLAN PLURIANNUEL DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de proroger le plan pluriannuel de mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel en cours d'une durée de 18 mois, pour ne pas interférer dans la campagne des prochaines élections municipales et laisser le temps à la prochaine équipe municipale d'en écrire un nouveau.

CADRE D'EMPLOI DES POLICIERS MUNICIPAUX - INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT (ISFE)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'instaurer l'ISFE pour le cadre d'emploi des policiers municipaux.
- D'autoriser le Maire à prendre et signer les arrêtés individuels dans la limite des taux et plafonds prévus.
- D'inscrire chaque année au budget les crédits correspondants.

La présente délibération prend effet au 1er mai 2025.

URBANISME : DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 8 Impasse de Kernabat et cadastré c n° 969-970
- 9 Côte aux goupils et cadastré C n° 962-1341
- 33 rue du Général Leclerc et cadastré 038A n° 448-841
- lotissement « Le Parc Louis Aragon » et cadastré B n° 2385-2386
- lotissement « Le Parc Louis Aragon » et cadastré B n° 2378
- lotissement « Le Parc Louis Aragon » et cadastré B n° 2379
- lotissement « Le Parc Louis Aragon » et cadastré B n° 2382-2394
- 7 rue du Cochédo et cadastré B n° 915-919-920-1056
- 7 Kermorvan et cadastré b n° 2365-2367-2369
- 45 rue Pasteur et cadastré 038A n° 82

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juin 2025

Étaient **présents** : O. BOISSIERE, P. MARTIN, M. LORANT, D. TURBAN,

S. LE BONHOMME, P. SOLO, JM. LE PILLOUER, S. PHILIPPE, JP. LE VAILLANT, G. LE CREURER, Y. LARRIVEN, I. LE CHANU, G. LE LAY, I. GOURIOU, J. PERAIS, A. LE BRETON, R. JOUAN.

Absents représentés : Y. BRAULT donne pouvoir à JP. LE VAILLANT ; J. MORO donne pouvoir à S. LE BONHOMME ; A. LE ROY donne pouvoir à G. LE LAY ; S. MEVEL-RAULT donne pouvoir à M. LORANT ; A. TREPARD donne pouvoir à O. BOISSIERE.

Absents : V. COSSON, X. HOCHET, T. LE PROVOST, C. CLAVIEN.

Secrétaire de Séance : P. SOLO.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valide la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune. Approuve la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral unique à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département des Côtes-d'Armor en vue de son arrêté définitif. Demande l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée.

EXPOSITION J'AI 10 ANS, J'AI 100 ANS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (une abstention), autorise le Maire à signer la convention de partenariat entre la commune et Leff Armor communauté dans le cadre de la double célébration du pôle culturel « le Petit Écho de la Mode » créé en 2015. Ce partenariat prévoit une participation de la commune à hauteur de 9 226 € sur un budget global de 98 266,41 €.

CHAPELLE NOTRE DAME DU TERTRE – EXPOSITION MUSICALE « RÊVES DE PAPIER »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention qui précise les conditions d'accueil de l'exposition musicale intitulée « Rêves de papier » proposée par l'association Keriann & Co, à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre du 31 juillet au 11 août 2025.

CANTINE À 1 € – CONVENTION ET AVENANT EGALIM

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. D'appliquer le principe des tarifs dégressifs à la restauration scolaire pour une durée de 3 ans.
2. D'établir le mode de calcul du quotient familial en prenant pour base la totalité des revenus annuels bruts, avant abattement.
3. D'établir en conséquence la grille de quotients familiaux suivante : QF < 900€ ; 901 < QF < 1500 ; QF > 1500€.
4. D'autoriser le Maire à signer la convention triennale du dispositif de tarification sociale.
5. D'autoriser le Maire à signer l'avenant EGALim.

RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS 2025 / 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2025/2026, en fonction du quotient familial (QF < 900€ ; 900 ≤ QF ≤ 1500 ; QF > 1500) :

- Tarif commune : 1.00€ ; 3.23€ ; 3.35€.
- Tarif communes extérieures : 1.00€ * ; 5.14€ ; 5.40€.
- Adulte : 8.03€
- Repas occasionnel commune : 5.22€
- Repas occasionnel communes extérieures : 7.51€
- PAI : 1.03€
- Application d'un forfait 4 jours

*Pour les enfants résidant dans les communes extérieures, n'ayant pas conventionné avec la

commune de Châtaudren-Plouagat, ces familles ont un reste à payer par repas de 0.40€

GARDERIE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE – TARIFS 2025/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les tarifs suivants :

	Prix du 1/4h par enfant	Prix du 1/4h par enfant hors commune	Participation de St Jean Kerdaniel
QF ≤ 575	0.25€	0.33€	0.08€
575 < QF ≤ 1060	0.47€	0.67€	0.20€
1060 < QF ≤ 1323	0.56€	0.80€	0.24€
QF > 1323	0.62€	0.99€	0.37€

Dépassement horaires 6.15€ par ¼h entamé au-delà de 19h.

Les tarifs comprennent le goûter et tout ¼h entamé est facturé

TRANSPORTS SCOLAIRES – TARIFS 2025 / 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les tarifs suivants :

- Abonnement au mois : 13.00€
- Abonnement 3^{ème} enfant : 5.00€
- Abonnement à partir du 4^{ème} enfant : gratuit
- Prix d'un trajet : 0.44€
- À partir du 3^{ème} enfant : 0.22€

CLECT – APPROBATION DU RAPPORT DU 17 FÉVRIER 2025 & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 17 février 2025 et approuve les attributions de compensation telles qu'elles figurent dans ce rapport.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES PARENTS – TEMPS PÉRISCOLAIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SDIS

Le conseil municipal, considérant la nécessité de consolider et de maintenir les secours de proximité ainsi que d'améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires notamment en journée et les difficultés rencontrées parfois par les sapeurs-pompiers volontaires parents, qui ne peuvent pas se rendre disponibles pour remplir leurs missions opérationnelles à certaines heures de la journée compte-tenu du fait qu'ils assurent la garde de leurs enfants.

Après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec le SDIS en vue d'une prise en charge par la commune des enfants concernés sur le temps périscolaire.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire la participation financière de

la commune de Châtaudren-Plouagat dans la lutte contre le frelon asiatique dans les conditions suivantes :

- coût d'intervention de 90€ TTC maximum, réparti comme suivant : 1/3 mairie concernée ; 1/3 Leff Armor Communauté ; 1/3 et/ou reste à charge usager concerné,
- de solliciter le versement d'un fond de concours à Leff Armor Communauté pour la destruction des nids de frelons asiatiques en 2025.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL – FRAIS DE DÉPLACEMENT – PRÉCISION

Le 17 mai 2019, le conseil municipal avait fixé le remboursement des frais de déplacement sur la base de 145 kms pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune de Châtaudren-Plouagat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de distinguer deux secteurs de distribution du bulletin municipal : le secteur de Plouagat (135 kms) et le secteur de Châtaudren (10 kms).

SDIS 22 – FONDS DE CONCOURS COMMUNAL

Le SDIS 22 a alerté les maires sur sa situation financière préoccupante, particulièrement sur sa capacité à maintenir un parc de matériels roulants en adéquation avec ses missions opérationnelles. Pour remédier à ces difficultés, le SDIS 22 a imaginé la création d'un fonds de concours parc roulant qui serait abondé par les communes du département à hauteur de 1,5 € / habitant, l'objectif étant de recueillir 2 M € supplémentaires en 2025 et en 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, après un vote à bulletins secrets, par 11 pour, 9 contre, 1 abstention et 1 blanc, de contribuer à hauteur de 6 124,50 € (4 083 habitants x 1,50 €) au fonds de concours parc roulant créé par le SDIS 22, pour l'année 2025.

FOOTBALL CLUB DE PLOUAGAT-CHÂTELAUDREN – LANRODEC – ANIMATEUR SPORTIF – CONVENTION

Le FCPCCL sollicite la commune pour qu'elle renouvelle son soutien financier à l'emploi d'animateur sportif. Le conseil municipal, après en avoir délibéré (1 voix contre, D. TURBAN ne participe pas au vote), autorise le Maire à signer la convention avec le FCPCCL à compter du 1er janvier 2025 à hauteur de 7 254 € par an soit à hauteur de 30 % du coût pour le club de cet emploi, charges comprises.

VENTE DE BIEN – SORTIE DE L'INVENTAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise :

- La cession du tracteur CLAAS Celtis 456 pour 18 000 €.
- Le Maire à signer tous les actes à intervenir en application à la présente délibération et à émettre les écritures de cession.

LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS BSB-LES FOYERS – VOIE D'ACCÈS – CONVENTION AVEC BSB – LES FOYERS

Dans le cadre du programme de construction à la

Mi-Route de 7 logements par la SA d'HLM BSB – Les Foyers, il est proposé que la voie d'accès, réalisée sous maîtrise d'ouvrage BSB – Les Foyers mais prise en charge financièrement par la commune soit rétrocédée à la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention avec la SA d'HLM BSB – Les Foyers.

POLICE MUNICIPALE – VACATIONS FUNÉRAIRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- fixe le montant unitaire des vacations funéraires à 20 €,
- charge le Maire de procéder aux démarches administratives et financières rendues ainsi nécessaires.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- 21, Résidence du Mississippi et cadastré B n° 1087.

- 13, Côte aux Goupils et cadastré C n° 1208-1369-1370-1371-1372-924.
- Le Clos du Ruisseau et cadastré F n° 1963.
- 7, rue de Kernabat et cadastré C n° 943-946.
- 43 Bis, Kerny et cadastré A n° 1410.
- Lotissement « Le Parc Louis Aragon » et cadastré B n° 2384.
- Rue Mathurin Meheut et cadastré B n° 2401.
- 9, rue du Clos Maréchal et cadastré C n° 2141 – 2161.
- Rue Mathurin Meheut B n° 2403.
- 33, rue du Claudren et cadastré B n° 1309.
- 3, rue de Kerfeddy et cadastré B n° 1022.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mercredi 7 mai, les élus du CMJ ont participé à un atelier philosophique animé par Thierry Raffin. À partir du thème « Les adultes et les enfants, est-ce la même chose ? », ils ont débattu des notions de maturité, de responsabilité et de confiance. Tous ont reconnu les différences liées à l'âge, tout en concluant qu'enfant comme adulte est un humain en développement. La réflexion se poursuivra lors d'un prochain atelier sur les droits et devoirs.



POLICE MUNICIPALE

Un nouveau service à votre écoute



Dans le souci constant d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques, la commune de Châtaudren-Plouagat a le plaisir d'annoncer la création de son service de police municipale. Placé sous l'autorité du maire, il a pour vocation d'être un acteur de proximité au service de l'ensemble des habitants.

L'agent de police municipale intervient au quotidien pour veiller au respect du bon ordre sur le territoire communal. Ses missions sont nombreuses :

- prévention et surveillance générale,
- application des arrêtés municipaux,
- lutte contre les incivilités, dégradations, nuisances sonores, dépôts sauvages,
- faire respecter la sécurité routière et relever les infractions au Code de la Route (stationnement gênant, en zone bleue...),
- actions de prévention auprès des scolaires et des seniors,
- gestion des objets trouvés,
- gestion des animaux errants, et

des chiens en 1^{ère}, 2^{ème} catégorie ou mordeurs,

- contrôle du respect des règles relatives aux Codes de l'urbanisme, de l'environnement, de la voirie routière et du Règlement sanitaire départemental,
- gestion et contrôle des autorisations d'occupation du domaine public,
- protection des personnes et des biens.

Elle assure également une présence rassurante lors des manifestations publiques et reste à l'écoute des préoccupations des administrés.

Avec la création d'une police de proximité, l'équipe municipale réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un

cadre de vie serein et respectueux pour tous. Les Kastellgatins sont invités à aller à la rencontre de l'agent de police municipale, interlocutrice privilégiée pour toute question relative à la sécurité locale.

Le service de police municipale est accessible du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Cette amplitude horaire permet de répondre efficacement aux besoins de la population et de garantir une intervention rapide en cas de nécessité.

RENSEIGNEMENTS

Police municipale

Mairie déléguée de Plouagat
02 96 74 10 84 / 06 85 29 48 96
pm@chataudren-plouagat.fr

VIVRE ENSEMBLE

Chiens et chats : quelles obligations pour leurs maîtres ?



Les Kastellgatsins sont nombreux à avoir des compagnons félins et canins. Certaines règles sont à respecter pour bien vivre ensemble.

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL

Identifier son animal (chien, chat et furet) est une obligation légale. C'est le seul moyen d'être officiellement reconnu comme son détenteur. L'identification peut être réalisée par puce électronique ou tatouage, par le vétérinaire.

TROTTOIR, PAS CROTTOIR

Les déjections canines doivent être obligatoirement ramassées sur le domaine public, c'est-à-dire sur les trottoirs, dans la rue et les espaces verts, espaces de jeux compris. Des distributeurs de sacs à déjections canines sont disponibles dans la ville. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe.

CHIENS TENUS EN LAISSE

Pour la sécurité de toutes et de tous, les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. Il est interdit de laisser son chien divaguer. L'article L.211-22 du Code rural annonce que « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière. »

État civil

NAISSANCES

Victor Le Méhauté
César Bellenger-Burgos

DÉCÈS

Jean Mottais
Michel Monthour
Michèle Rannou née Offret
Marie Goux née Duchêne
Anna Chafotec née Grosjean
Georgette Lorant née Burel
Yves Jouan
Yannick Flochlay

MARIAGES

Sabrina Daniou et Mickaël Piouf
Noémie Prigent et Brandon Broutet
Célia Kaci-Chaouche et Anthony Morcel

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren
Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

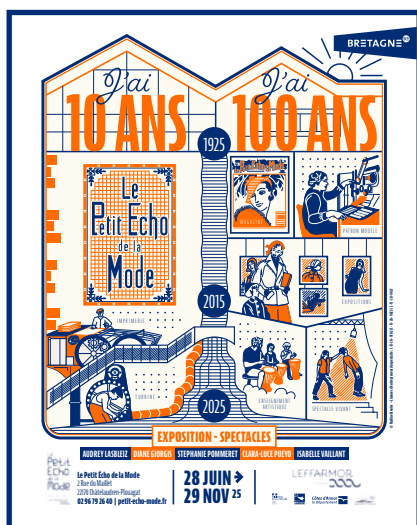
Mairie déléguée de Plouagat
Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.
Fermée le samedi du 19 juillet au 16 août inclus.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17
Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Fermeture du 11 au 23 août**
À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



ÉVÈNEMENT

Double anniversaire au Petit Écho de la Mode

2025 est une année de double célébration pour Leff Armor communauté qui fête les 10 ans du Petit Écho de la Mode, pôle culturel jadis imprimerie qui fabriquait les patrons modèles du célèbre magazine Le Petit Écho de la Mode à Châtaudren à partir de 1925, il y a 100 ans !

Du 28 juin au 29 novembre 2025, découvrez une exposition collective créée par 5 artistes féminines invitées à poser un regard sur ce lieu chargé d'histoires, à travers des œuvres plastiques, littéraires, théâtrales et documentaires réalisées avec la participation des habitants du territoire.

TEMPS FORTS À NE PAS MANQUER

L'inauguration

Samedi 28 juin, l'exposition se dévoile lors d'une journée ponctuée d'animations :

- Horizon, spectacle de Chloé Moglia à 11h sur l'esplanade du Château
- Ouverture de l'exposition en présence des artistes Stéphanie Pommeret, Clara-Luce Peyo et Isabelle Vaillant, à partir de 12h
- Projection en avant-première du document sur l'histoire du Petit Écho de la Mode réalisé par Audrey Lasbleiz à 14h (sur réservation – 3€)
- Première de la pièce Foyers – Pièces de vie de Diane Giorgis à 16h30 (sur réservation – 3€)

Visites guidées

Des visites guidées, entre passé et présent, sont organisées tout l'été et pendant les journées européennes du patrimoine. Inédit : plusieurs œuvres exposées ces dix dernières années au Petit Écho seront visibles. Pour les habitués du lieu, une visite à la nuit tombée est proposée dans le cadre des Minutes Bleues, les 29 et 30 octobre : explorez différemment le mystérieux labyrinthe de l'ancienne imprimerie.

Des expositions et ateliers

L'école de broderie Pascal Jaouen, qui souffle ses 30 bougies cette année, présentera ses dernières créations dans l'agora tout l'été. L'exposition Cousue main, initiée il y a un an, y sera également présentée. Deux ateliers autour de l'imprimerie pour des duos enfant/parent sont prévus pour des moments créatifs en famille.

INFORMATIONS PRATIQUES ET RÉSERVATIONS

www.petit-echo-mode.fr
02 96 79 26 40
Tél. : 06 68 9576 25

Inscription au pôle d'enseignement artistique

Arts plastiques, danse, musique et théâtre : les inscriptions aux cours du pôle d'enseignement artistique de Leff Armor communauté pour la rentrée sont ouvertes. Les disciplines enseignées sont accessibles dès 4 ans.

Renseignements

www.leffarmor.fr/pole-denseignement-artistique

CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT



Michel Batt
Rétrospective

— DU 12 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2025 —

Médiathèque Parenthèse
38 Le Grand Rue 22170 CHÂTELAUDREN-PLUAGAT

Mercredi 10h00 - 12h30 / 14h30 - 18h
Jeudi / vendredi 14h30 - 18h
Samedi 10h00 - 12h30 / 14h30 - 17h

ENTRÉE
LIBRE



Michel Batt à la médiathèque Parenthèse

Du vendredi 12 septembre au samedi 4 octobre, Michel Batt présente une exposition rétrospective de ses œuvres photographiques. L'occasion d'y découvrir de nombreuses thématiques et techniques photographiques, entre images graphiques et street photo.

À retrouver aux heures d'ouverture à la galerie de la médiathèque Parenthèse (38 Grand rue). Entrée libre.

LECTURE

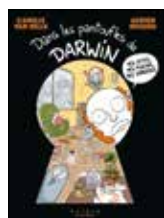
Les coups de cœur de Carole et Claudie



ALBUM JEUNESSE

Floof le chat, d'Heidi Mc Kinnon

Floof est un chaton très poilu, très mignon et aux yeux ronds. Il a des journées trépidantes : il miaule, il dort, il mange, il dort... Il joue, il dort... Un très joli livre de chat plein de tendresse, aux textes courts pour les tout-petits.



BD TOUT PUBLIC

Dans les pantoufles de Darwin, de Camille Van Belle et Adrien Miqueu

Père de la théorie de l'évolution, Darwin est mondialement connu. Pourtant, que sait-on vraiment de lui et de son quotidien ?

Grace à sa correspondance riche de 15000 lettres, les auteurs dessinent les contours du vrai Darwin. Loin de l'image du vieux sage à longue barbe, un personnage surprenant se révèle, joyeux et ronchon, casanier et sociable, passionné de pigeons, d'orchidées et de romans à l'eau de rose ! Drôle et instructif !



ROMAN ADULTES

L'orpheline du Temple, de Victoria Mas

En janvier 1794, Joseph Herbelin, jeune révolutionnaire membre de la garde nationale, est nommé gardien à la prison du Temple. Les deux enfants de Louis XVI, Louis-Charles, 9 ans, et Marie-Thérèse Charlotte, 16 ans, ainsi que sa sœur y sont détenus. Tirailé entre ses convictions et ses sentiments naissants pour la fille du défunt roi, Joseph voit ses certitudes voler une à une en éclats.

Signant un roman épistolaire à la fois synthétique et immersif Victoria Mas, en évoquant la brutalité du sort des enfants de Louis XVI, souligne la cruauté de cette période.



DOCUMENTAIRE ADOS

Comment faire quand j'ai l'impression que tout va mal ? D'Odile Amblard

Un guide à destination des 12-16 ans sur les questions de santé mentale et d'éco-anxiété qui les préoccupent particulièrement : l'avenir de la planète, l'inaction climatique, la pression scolaire, les dépendances, le trop-plein d'information, les guerres, la surconsommation... A lire, et pas seulement par les ados ! C'est aussi un outil pour les parents, qui y trouveront des pistes pour mieux comprendre leurs enfants et leur parler de ces sujets.



CD

Loom, Imagine Dragons

Le sixième album studio d'Imagine Dragons se veut plus dansant, plus léger que les précédents albums du groupe. À la fois rock et électro pop un peu nostalgique, alternant ballades et quelques sonorités reggae qui donnent une atmosphère estivale et de fraîcheur. Laissez-vous tenter !

La médiathèque vide ses étagères

Comme chaque année, les agents de la médiathèque Parenthèse profitent de l'été pour faire de la place dans les rayons, avant de recevoir les nouveaux ouvrages à dévorer dès la rentrée. L'occasion d'organiser une vente de livres d'occasion à petit prix, du 9 juillet au 2 août, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

PLUS D'INFOS

Médiathèque
Parenthèse
38 Grand rue
02 96 79 56 00

Horaires :

- Mercredi :
de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
- Jeudi et vendredi :
de 14h30 à 18h
- Samedi :
de 10h à 12h30
et de 14h30 à 17h



Fermeture estivale

Pensez à faire le plein de lecture, de musique et de films avant le 2 août : la médiathèque s'offre une parenthèse estivale et fermera ses portes du 3 au 19 août. Pour patienter pendant les congés de vos bibliothécaires préférées, pensez aux ressources en ligne accessibles à tous les abonnés : autoformation, e-books, films et documentaires, musiques, presse... Il y en a pour tous les goûts !

Toutes les infos à l'accueil de la médiathèque.

ATTRAP'VILLAGE



RESTAURATION - BUVETTE - DJ SET

Entrée Libre

SAMEDI 23/08/2025 de 11h à 18h

Marché d'artisans et producteurs locaux - Merchandising et Paillettes
Animations - Châteaux gonflables



DIMANCHE 24/08/2025 de 11h à 17h

Animation Eaux & Rivières de Bretagne - Merchandising et Paillettes
Cartomancienne - Caricaturiste - Châteaux gonflables

et beaucoup d'autres surprises...

Village d'animations d'Attrap'Sons

Place Saint-Vincent - Châtelaudren-Pouagat